

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 04/04/2025

*Date d’Affichage : 04/04/2025

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 12

*VOTANTS : 16

L’an deux mille vingt-cinq, le 9 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Claudine BARRIE Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints,

Monsieur Hervé BERTRAND, Monsieur Claude COLLINEAU, Madame Nadine DAGUENET, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Dominique REVEILLERE.

Étaient absents excusés :

Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Mohammed NIFA, .

Monsieur Bernard GLENAT pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE.

Madame Murielle FANOULLERE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN.

Madame Isabelle LACOUR pouvoir à Madame Nadine DAGUENET.

Madame Sophie Rima GHADBAN, Monsieur David DUMEUNIER, Monsieur Olivier SCARSETTO.

Monsieur Thierry ROUSSELET, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR.

Madame Claudine BARRIE a été désignée Secrétaire de séance.

**DEL4(A) DOTATION D’EQUIPEMENTS DES
TERRITOIRES RURAUX 2025**
*Annule et remplace la délibération 4 du 09/04/2025 suite à
erreur matérielle*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Par mail du 11 décembre 2024, la Préfecture du Val d’Oise nous a transmis le soutien financier de l’Etat aux projets d’Investissement des collectivités territoriales.

La Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux (DETR) n’a pas de clôture et le dépôt des dossiers s’effectue tout au long de l’année, au plus près du démarrage des travaux.

Il est possible de bénéficier d’un financement sur la base de 20 à 40 % des dépenses engagées hors taxes.

Une opération ne peut recevoir toutes subventions confondues une aide financière supérieure à 80 %.

Il vous est proposé d’autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention dans le cadre de la DETR 2025 :

- Pour des travaux sur bâtiments publics (projet de Réhabilitation et rénovation du Centre Technique Municipal, Travaux de Réhabilitation des ouvrants et portants de la salle du Rideau Rouge, clôture du Centre Technique Municipal et de la Maternelle, alarmes intrusion école, pavillon des arts, bibliothèque, alarme incendie baladins et alarme PPMS et Risques Majeurs écoles élémentaire et maternelle), ainsi que pour faciliter l’accès à la Culture et le développement culturel

Cette demande de subvention a reçu un avis favorable à l'unanimité en commission des finances le 3 avril.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention dans l'appel à projets au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux 2025,

Cette demande de subvention a reçu un avis favorable à l'unanimité en commission des finances le 3 avril.

Désignation	Montant HT	DETR 2025 40 %	Commune HT 60 %
Travaux sur bâtiments Publics	121 419.96 €	48 567.98 €	72 851.98 €
Développement culturel	43 476.25 €	17 390.50 €	26 085.75 €
TOTAL	164 896.21 €	65 958.48 €	98 937.73 €

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Préfecture le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification

Fait à Margency, le 14/04/2025

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20250414-DEL4A09042025-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025